



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
TENUE LE 15 AOÛT 2024
EN VISIOCONFÉRENCE**

Étaient présents : Mélanie Laviolette
Jérôme Maltais
Nicolas Brosseau
Christian Slachetka
Fernanda Vieira Pasqualetto
Suzette Bernard
Viviane Drapeau

Corinne Payne, directrice générale
Margaux Vernay-Baudrion, secrétaire générale, jusqu'à 20h54
Stéphanie Rochon, directrice des communications et des affaires publiques,
jusqu'à 20h54

Absences : Marie-Claude Harvey
Jimmy Meunier

Le 15 août 2024, à 19h03

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de Mélanie Laviolette.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux – reporté

4. Instances corporatives

4.1. Politiques corporatives + plan de mise à jour

4.1.1. Code d'éthique des membres du Conseil d'administration de la FCPQ – AJOUT

4.2. Politique de remboursement des dépenses de fonction (décision)

4.3. Tableau hébergement instances 2024-2025

4.4. Déclaration d'intérêt CA

5. Représentations

5.1. Présidence

- 5.2. Représentant EHDAA
- 5.3. Direction générale
 - 5.3.1. Soirée activités parents Périscope (17 octobre)
 - 5.3.2. Informations projet «Literacy»
- 5.4. Direction des communications et des affaires publiques / Actualités
 - 5.4.1. Dépôt Bilan Protecteur national de l'élève
 - 5.4.2. Sommaire de l'atelier avec le ministre sur les écrans et Commission spéciale de l'Assemblée nationale
 - 5.4.3. Projets de recherche (décision)
- 5.5. Secrétariat général
 - 5.5.1. Rdv de la mobilité active – délégation (décision)
- 6. Rapports**
 - 6.1 Trésorerie – reporté
 - 6.2. Direction générale
 - 6.2.1. Transfert comptes bancaires caisse Desjardins (décision)
- 7. Plan d'action de la Fédération : mise à jour**
 - 7.1. CRM
 - 7.2. Action +
 - 7.3. Webinaires «Aider son enfant»
- 8. Varia**
- 9. Prochaine rencontre (15 septembre 2024)**
- 10. Levée de la séance**

RÉSOLUTION #2408 — CA — 19

Il est proposé par Nicolas Brosseau
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point « 4.1.1. Code d'éthique des membres du Conseil d'administration de la FCPQ».

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX – reporté

4. INSTANCES CORPORATIVES

4.1. Politiques corporatives + plan de mise à jour

La secrétaire générale explique que la Fédération est dotée de 14 politiques corporatives. À ce titre, elle invite les membres du Conseil d'administration à en faire la lecture, et à lui remettre, au plus tard lors du prochain Conseil d'administration le 15 septembre 2024, la déclaration de lecture des politiques.

La secrétaire générale présente également le plan de mise à jour et l'échéancier établi pour effectuer la révision de l'ensemble des politiques corporatives, lesquelles seront révisées par l'équipe de travail ainsi que par le Conseil d'administration, suivant le calendrier établi. Enfin, elle mentionne que l'uniformisation des politiques est également prévue pour l'année 2024-2025.

4.1.1. Code d'éthique des membres du Conseil d'administration de la FCPQ – AJOUT

La secrétaire générale explique que se doter d'un Code d'éthique (*pour le Conseil d'administration*) est une bonne pratique et une pratique courante. À cet égard, cela fait environ deux ans que des discussions ont lieu pour que la Fédération se dote d'un tel code. Ainsi, la secrétaire générale dépose un projet de Code d'éthique des membres du Conseil d'administration de la FCPQ. Les membres du Conseil d'administration sont invités à lui faire parvenir leurs commentaires par courriel d'ici le 9 septembre prochain. Le Code d'éthique sera soumis pour adoption lors du prochain Conseil d'administration.

4.2. Politique de remboursement des dépenses de fonction (décision)

La directrice générale présente les mises à jour de la Politique de remboursement des dépenses de fonction ainsi que son annexe 1 (*allocations pour les Conseils généraux 2024-2025 à Québec*).

Après discussion,

RÉSOLUTION #2408 — CA — 20

Il est proposé par Fernanda Vieira Pasqualetto
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la Politique de remboursement des dépenses de fonction et son annexe 1 (*allocations pour les Conseils généraux 2024-2025 à Québec*), avec les mises à jour telles que proposées.

ADOPTÉ

4.3. Tableau hébergement instances 2024-2025

La directrice générale présente le tableau des besoins en hébergement des membres du Conseil d'administration pour les instances qui se déroulent en présence au cours de l'année 2024-2025. Elle invite les administrateurs et administratrices à confirmer leurs présences et leurs besoins d'hébergement aux dates et lieux indiqués.

4.4. Déclaration d'intérêts CA

La secrétaire générale explique que la déclaration d'intérêts est une obligation légale pour les administrateurs d'OBNL. Elle sera insérée dans le Code d'éthique des membres du Conseil d'administration.

Elle invite les membres du Conseil d'administration à remplir et signer leur déclaration d'intérêts et à lui remettre, au plus tard lors du prochain Conseil d'administration le 15 septembre prochain.

5. REPRÉSENTATIONS

5.1. Présidence

La présidente présente la synthèse de ses représentations et interventions depuis le mois de juin 2024.

5.2. Représentant EHDAA

Aucun point n'est soulevé.

5.3. Direction générale

La directrice générale présente la synthèse de ses représentations faites depuis le 7 juin 2024.

5.3.1. Soirée activités parents PériScope (17 octobre)

Nous avons été contactés par PériScope, (un groupe de recherche de l'Université de Laval) pour discuter des possibilités de faire une rencontre avec les parents pour discuter de l'intelligence artificielle.

Des discussions vont avoir lieu pour trouver le meilleur format et le meilleur moment pour organiser une telle rencontre.

5.3.2. Informations projet «Literacy»

La Fondation pour l'alphabétisation travaille avec un économiste, qui fait des recherches pour documenter le niveau de littératie au Québec. Une nouvelle recherche sur les bonnes pratiques préventives en matière de littératie serait intéressante pour les parents.

5.4. Direction des communications et des affaires publiques / Actualités

5.4.1. Dépôt Bilan Protecteur national de l'élève

La directrice des communications et des affaires publiques présente le bilan de la 1^{ère} année du Protecteur national de l'élève, lequel a été réalisé à partir de la synthèse de l'atelier effectué lors du Conseil général du 31 mai 2024.

5.4.2. Sommaire de l'atelier avec le ministre sur les écrans et Commission spéciale de l'Assemblée nationale

La directrice des communications et des affaires publiques présente le sommaire de l'atelier sur les écrans, animé par le ministre de l'Éducation lors du Conseil général du 31 mai 2024.

5.4.3. Projets de recherche (décision)

La directrice des communications et des affaires publiques présente trois (3) projets pour lesquels l'appui de la Fédération est sollicité.

1. **Projet de Catherine Ratelle sur la participation des familles dans les organismes communautaires famille**, dont l'objectif est de mieux identifier les besoins, expériences et trajectoires de fréquentation ainsi que de participation des familles dans les organismes communautaires famille, des éléments qui demeurent à ce jour peu documentés, le tout dans le cadre du programme de recherche sur les familles et les milieux de vie favorables à leur épanouissement du ministère de la Famille.

La directrice des communications et des affaires publiques suggère d'écrire une lettre d'appui à Catherine Ratelle pour ce projet et ainsi devenir partenaire (*diffuser, partager notre perspective*) s'il obtient un financement.

Après discussion,

RÉSOLUTION #2408 — CA — 21

Il est proposé par Christian Slachetka
Et résolu à l'unanimité

D'ÉCRIRE une lettre d'appui à Catherine Ratelle pour ce projet et ainsi devenir partenaire (*diffuser, partager notre perspective*) s'il obtient un financement.

ADOPTÉ

2. **Appui à la Chaire VISAJ pour un projet pour outiller les parents sur les écrans**, dont l'objectif est d'outiller les parents à promouvoir une utilisation équilibrée et à faible risque des écrans chez leurs jeunes en contexte post-pandémique, le tout dans le cadre de l'appel de propositions du Programme de recherche sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes du fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et son partenaire, le ministère de la Santé et des Services sociaux.

La directrice des communications et des affaires publiques suggère d'écrire une lettre d'appui à la Chaire VISAJ.

Après discussion,

RÉSOLUTION #2408 — CA — 22

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

D'ÉCRIRE une lettre d'appui à la Chaire VISAJ pour ce projet.

ADOPTÉ

3. **Implication dans le projet sur l'image corporelle chez les enfants**, dont l'objectif est de comprendre la construction de l'image corporelle chez les enfants et comment favoriser une empreinte parentale positive, le tout sous la responsabilité de la Chaire VISAJ en partenariat avec l'organisme ÉquiLibre. Le projet est financé et la FCPQ avait appuyé ce projet et s'était engagée à diffuser les outils dès qu'ils seraient prêts.

La directrice des communications et des affaires publiques suggère de faire partie de la « cellule d'innovation », laquelle réfléchira aux outils de collecte auprès des parents, puis au développement d'outils innovants, ou encore de proposer des personnes pour faire partie de la cellule ou diffuser l'invitation.

Les membres du Conseil d'administration sont intéressés mais ce point est reporté pour discussion en septembre lorsque plus de détails seront connus.

5.5. Secrétariat général

La secrétaire générale présente la synthèse des représentations sous la responsabilité du secrétariat général qui ont eu lieu depuis le mois de juin 2024.

5.5.1. Rdv de la mobilité active – délégation (décision)

Lors du Conseil d'administration du 10 juin dernier, la secrétaire générale avait été désignée pour se rendre au «Rdv de la mobilité active» à Montréal le 26 septembre prochain et la discussion devait se poursuivre lors du présent Conseil d'administration pour désigner le membre du Conseil d'administration qui accompagnera la secrétaire générale lors de cette journée.

Mélanie Laviolette manifeste son intérêt, mais la décision est reportée au mois de septembre en attendant que plus de détails concernant l'organisation soient connus.

6. RAPPORTS (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 7.1)

6.1. Trésorerie – reporté

6.2. Direction générale

Huis clos : 20h55

RÉSOLUTION #2408 — CA — 23

Il est proposé par Fernanda Vieira Pasqualetto
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil d'administration siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos : 21h15

RÉSOLUTION #2408 — CA — 24

Il est proposé par Fernanda Vieira Pasqualetto
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

6.2.1. Transfert comptes bancaires caisse Desjardins (décision)

CONSIDÉRANT les bonnes relations d'affaires et le bon service à la clientèle
dont la Fédération bénéficie auprès de la caisse Desjardins ;

RÉSOLUTION #2408 — CA — 25

Il est proposé par Nicolas Brosseau
Et résolu à l'unanimité

DE TRANSFÉRER l'ensemble des opérations bancaires de la Fédération auprès de la caisse Desjardins et du compte détenu par la Fédération auprès de la caisse Desjardins, le tout, dans la limite de ce qu'il est possible de transférer et de ce que la caisse Desjardins acceptera de transférer.

ADOPTÉ

7. PLAN D'ACTION DE LA FÉDÉRATION : MISE À JOUR

7.1. CRM (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 5.5.1)

La directrice des communications et des affaires publiques fait un point sur l'avancement de l'implémentation du CRM et avise les membres du Conseil d'administration qu'ils seront sollicités prochainement pour effectuer les tests avant le lancement final.

La secrétaire générale et la directrice des communications et des affaires publiques quittent la rencontre. Il est 20h54.

7.2. Action +

Ce point est reporté pour discussion et mise à jour au Conseil d'administration de septembre 2024.

7.3. Webinaires « Aider son enfant »

La directrice générale présente le plan d'exécution pour la mise en place du partenariat avec « Aider son enfant ».

8. VARIA

Aucun point n'est soulevé.

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du Conseil d'administration se tiendra le 15 septembre 2024, à 9h, à Québec.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION #2408 — CA — 26

Il est proposé par Viviane Drapeau
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 21h32.

ADOPTÉ



Mélanie Laviolette, présidente



Corinne Payne, directrice générale